

# L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS  
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 398 - Février 2023

édito



## sommaire

- Edito **1**

- Big Pharma...  
(suite) **2**

- Système français  
de retraite **3**

- 6ème congrès :  
contribution aux débats  
du 53ème congrès  
confédéral **4**

Cher (e) camarade,

Te voilà en possession du premier journal qui suit notre 6ème congrès qui a eu lieu les 16 et 17 février dernier. Congrès qui s'est déroulé dans le contexte social plus que houleux que tu connais avec la tentative de réforme des retraites avancée par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Le congrès (dont le contenu te parviendra dans le prochain *Emancipateur*) a vu, comme il se doit, l'élection d'une nouvelle direction syndicale et n'a pas manqué d'aborder le sujet des retraites, tout comme bien d'autres d'ailleurs.

Des résolutions ont été prises, des revendications ont été portées.

Mais que ce soit pour combattre les funestes projets du capital et du gouvernement, que ce soit pour faire aboutir nos revendications, ou pour mettre en place nos résolutions, il convient de s'appuyer sur une stratégie syndicale efficace qui serve au mieux la cause de classe.

Aussi, et dans le cadre du 53ème congrès confédéral qui se tiendra du 27 au 31 mars prochains à Clermont-Ferrand, notre syndicat a pris la décision d'apporter sa contribution, contribution qui a été portée par notre 6ème congrès et que tu trouveras par ailleurs dans ce journal.

Les débats, la mise en commun des réflexions ne servent qu'à une chose : élever les consciences pour amener au rapport de force nécessaire au combat de classe qui est le nôtre. Et c'est bien ce qui se passe actuellement en France où depuis plusieurs semaines déjà plusieurs millions de personnes battent le pavé pour s'élever avec force contre le funeste projet de réforme des retraites à la sauce capitaliste.

Si on peut d'ores et déjà se féliciter de ces formidables mobilisations, cela ne suffira pas encore à faire plier le gouvernement. Mais l'objectif est à notre portée pour peu que sous soyons à même d'amplifier le mouvement et d'élever le rapport de force.

Aussi et à ce titre nous t'appelons à :

- Signer (si tu ne l'as pas encore fait) la pétition intersyndicale contre le projet de réforme des retraites que tu trouveras sur le site [fnte.cgt.fr](http://fnte.cgt.fr). Pétition qui à l'heure de la rédaction de cet édito a déjà allègrement et très largement franchi la barre du million de signatures.

- A nous rejoindre dans la rue pour la prochaine journée d'action intersyndicale qui aura lieu le 7 mars prochain et dont les modalités te parviendront très bientôt.

Cher (e) camarade, de tous temps les hommes et les femmes ont su se rassembler et s'organiser pour résister, pour se battre.

Soyons de ceux-là, battons le Capital.

Michel CANESTRELLI  
Secrétaire Général

L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : [retraitescgtvarmindef@gmail.com](mailto:retraitescgtvarmindef@gmail.com) - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

# Big Pharma (suite)

## ou le scandaleux business du médicament

*Malgré les scandales mis en lumière durant la pandémie du Covid, les mastodontes de l'industrie pharmaceutique continuent d'agir en toute impunité pour imposer au bout du compte aux Etats, leurs politiques de santé tout en asphyxiant les systèmes publics. L'actualité de ces derniers mois est révélatrice de cette rapacité des « Big-Pharma ».*

Premier exemple, celui du médicament **SOVALDI** et sa molécule, le Sofosbuvir, traitement antiviral très efficace contre l'hépatite C qui, il faut le savoir, tue tous les ans 700 000 personnes dans le monde.

Ce médicament, protégé par un brevet, a été racheté par le laboratoire américain GILEAD en 2011 à la start-up PHARMASSET implantée au Delaware, paradis fiscal bien connu, pour 11 milliards de dollars. Ensuite, ils allaient devoir renflouer la trésorerie et accumuler du cash, ce qui fut largement fait entre 2014 et 2017 avec un bénéfice net de 44 milliards de dollars.

Cette molécule a donc été vendue à des tarifs prohibitifs pour les comptes publics ces dernières années. Des prix exorbitants allant de 82 000 euros aux USA à 41 000 euros en France pour une cure de 3 mois.

Il est désormais facturé pour la « modique » somme de 25 000 euros à la Sécurité sociale qui devrait donc s'acquitter de 3,4 milliards pour les quelques 134 000 patients concernés en France et dont la vie est menacée.

Une procédure juridique a été engagée par une association de médecins pour casser ce brevet. Une décision éventuelle d'annulation



de ce brevet serait un véritable coup porté aux Big-Pharma. Celle-ci est donc fortement espérée car, bien sûr, il ne faudra pas compter sur Emmanuel Macron et ses sbires pour imposer quoi que ce soit aux margoulins des laboratoires... Ils n'ont pas bougé... et ne bougeront pas le petit doigt, et nous savons pourquoi !

**Deuxième exemple, celui de l'aggravation des pénuries de médicaments.** Après les tensions sur certains anti-cancéreux, sur le paracétamol et d'autres, c'est maintenant au tour de l'antibiotique le plus prescrit en France, l'Amoxicilline, de frôler la rupture de stock. Ce médicament est aujourd'hui « rationné » au niveau des pharmacies de ville et dans les établissements de santé. Mais quelle est donc la cause de cette nouvelle pénurie ?

Loin des explications alambiquées de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits

de santé (ANSM) qui évoque d'une part une augmentation très importante de la consommation d'antibiotiques en culpabilisant au passage les médecins, et d'autre part des difficultés sur les lignes de production industrielles, les vraies raisons sont à chercher ailleurs !

L'origine de cette nouvelle crise se situe en fait au niveau d'une production massivement sous-traitée en Asie et, là encore, des pouvoirs publics trop « conciliants » pour ne pas dire complices avec les laboratoires, guère intéressés par ces produits peu rémunérateurs.

**Il est donc vraiment urgent de s'attaquer aux causes structurelles de ces situations !**

Cela signifie qu'il est grand temps de sortir les médicaments des logiques marchande et financière des start-ups et des multinationales pharmaceutiques. Il faut sans tarder réindustrialiser le pays pour garantir les approvisionnements et confier les productions à des acteurs publics afin de garantir l'accès à des soins et traitements de qualité pour tous.

La création d'un Pôle Public du Médicament est plus que jamais à l'ordre du jour.

A nous, tous ensemble de l'imposer par nos mobilisations !

Michel RENOUF

# Systeme français de retraite

*Le système français de retraite a déjà subi 8 réformes qui sont toutes un constat d'échec. Elles ont compliqué les règles et rendu l'avenir illisible.*

Elles ont creusé les inégalités et accru la difficulté du pilotage global. Cette 9ème réforme programme un changement de système qui ne dit pas son nom. Le contenu de la réforme pousse très loin cette logique des dépenses sociales. Qualifiés de paramétriques par le gouvernement, car modifiant l'âge de départ à la retraite et le nombre de trimestres cotisés pour une pension à taux plein. Cette nouvelle réforme ouvre aussi la voie à la suppression des régimes spéciaux considérés comme trop coûteux et à une attaque renforcée contre les droits familiaux. Sont concernés dans un premier temps RATP, clerks et employés des notaires, personnels de la Banque de France, ceux du Conseil économique et social et environnemental, ceux des industries

électriques, gazières, comme l'ont été ceux de la SNCF. **A partir du 1er septembre, les nouveaux recrutés des régimes spéciaux seront affiliés au régime général d'assurance vieillesse comme tous les salariés du privé sauf pour quelques régimes spéciaux (comme les ouvriers de l'Etat) encore épargnés.** Ce qui induirait un changement en profondeur du système actuel.

Cette réforme consacrerait un basculement vers l'impôt du financement des retraites.

**Pour mémoire : dans un système par répartition comme le nôtre tant qu'il y a des salaires il y a des cotisations et le versement des pensions est assuré.** Or les salaires constituent une assise de financement particulièrement solide et stable puisqu'ils représentent

60 % du Produit Intérieur Brut, c'est à dire de la masse des richesses créées par notre travail ! Pour qu'un système par répartition fasse faillite, il faudrait qu'il n'y ait plus de salaire versé, c'est-à-dire de production de richesses. Voilà qui invalide le raisonnement selon lequel les jeunes « n'auraient pas de retraite ».

**Seule la répartition peut apporter un tel niveau de sécurité, au contraire d'un système d'épargne retraite dit par capitalisation, un système par répartition ne peut pas faire faillite, c'est-à-dire se retrouver en cessation de paiement**

**Nous devons gagner le retrait de ce funeste projet en participant encore plus nombreux aux manifestations proposées.**

Emile GONDRAN



# Contribution aux débats du 53ème congrès confédéral

*Réunis les 16 et 17 février 2023 en congrès, les 70 délégués de notre syndicat ont débattu de la tenue, dans ses grandes lignes de notre 53ème congrès confédéral. Il aurait été incongru qu'il en soit différemment.*

**E**n effet : le congrès confédéral est celui des syndicats et de personne d'autre. Ce sont eux qui ont voix délibératives et fixent la feuille de route pour les 3 années à venir. A charge au CCN de faire vivre ces orientations par des analyses et des propositions d'initiatives d'actions qui traduisent notre attachement indéfectible à la « double besogne », gravée dans le marbre de la charte d'Amiens de 1912.

La CEC et le BC veilleront de leurs côtés, conformément à nos statuts, à leur mise en œuvre.

C'est bien dans cette démarche et nullement dans un autre apanage du syndicalisme réformiste

que nos syndicats puiseront motivations, convictions et confiances dans leurs capacités militantes à rassembler les salariés actifs, privés d'emplois et retraités, indispensables à leurs mobilisations dans les luttes revendicatives autant sur les lieux de travail, qu'en convergence dans les territoires comme au niveau national.

C'est à ce prix que nous retisserons des liens quelque peu distendus avec des salariés qui recherchent, à l'instar des gilets jaunes, des formes d'organisations et de luttes en dehors de notre organisation syndicale.

C'est au regard de cette analyse que les délégués au 6ème congrès de notre syndicat réaffirment :

- Leur attachement à une CGT revendicative et combative sur des positions de classe.

- Le besoin d'actes de directions de notre confédération qui donnent du souffle et fédèrent les luttes marquant ainsi notre caractère de classe.

- L'importance de prioriser l'unité des structures de la CGT sur des bases de luttes.

- La nécessité de concevoir l'unité syndicale comme un moyen et non un but.

- L'urgence de se doter d'un bureau confédéral en osmose avec ces orientations ambitieuses.

Copies : USR/83, UCR, FNTE/CGT, UDCGT/83.

